

**« Car celui qui a, recevra encore
et il sera dans l'abondance.
Mais celui qui n'a rien,
se fera enlever même ce qu'il a. »**

(Matt 25, 14-30)



Le jour où l'on a rédigé la déclaration des droits de l'homme, le premier article mentionnait avec raison cette vérité fondamentale. **Tous les êtres humains sont égaux en dignité.** Homme ou femme, de quelques pays ou de races que ce soit. Il nous reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour mettre en application cette déclaration.

Pour nous chrétiens, nous avons une raison de plus pour que cette vérité écrite passe dans nos vies. Le baptême nous fait prendre conscience encore davantage à travers l'amour de Dieu que non seulement nous sommes égaux parce qu'humains mais **en plus égaux parce que nous sommes enfants de Dieu.**

Tous les enfants du monde sont les enfants de Dieu. C'est là notre première dignité. Dieu veut donner à chacun la possibilité de développer cette vie divine en soi. C'est à partir de là que nous devons travailler.

Celui qui n'a rien, comme dit l'évangile, en réalité il n'a pas rien. Il se fera enlever même ce qu'il a. Il s'agit fort probablement de celui ou celle qui bien qu'il ou elle ait reçu comme tous les autres d'ailleurs l'unique talent d'être l'enfant de Dieu, n'a rien fait pour développer cette grâce incroyable en lui. Le Seigneur veut tout simplement le mettre en garde lorsqu'il ajoute qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. Il dit simplement: **"Faites donc attention vous avez en vous une semence de vie, vous vous devez de ne pas la laisser pourrir en terre."**

C'est pourquoi en général rares sont ceux ou celles qui pourraient dire qu'ils n'ont reçu qu'un seul talent. La plupart sinon tous ont reçu plusieurs talents et ils ont la responsabilité de leur faire produire du fruit. Au retour du maître ils devront rendre compte de leur administration.

Qu'as-tu fait des qualités qui avaient été déposées en toi? Les as-tu fait fructifier au profit des autres ou bien les as-tu gardées pour toi? Les as-tu fait progresser ou t'es-tu contenté d'en profiter pour toi-même sans te soucier des autres?

La responsabilité de ceux et celles qui ont beaucoup reçu est très grande. La responsabilité de ceux et celles qui ont moins reçu est là aussi. Et même ceux et celles qui ont peu reçu doivent être capables de rendre compte de ce qu'ils ont reçu, pour ne pas risquer de s'entendre dire que même le peu qu'ils ont leur sera enlevé.

Il faut à tout prix éviter les pleurs et les grincements de dents.

Jean Jacques Mireault prêtre

CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES DU 18 AU 26 NOVEMBRE 2023

Samedi 18

Sainte-Colette 16h30 Les défunts des familles Iannazzo et Buffone Mme Buffone
M. Erminio et Mme Lina Macchiagodena Antonia Macchiagodena

Dimanche 19 33^e dimanche du temps ordinaire

Sainte-Colette 8h30 La Sainte Face De Jésus Marie Henri
M. Nicola Ruscitti sa femme

Sainte-Colette 11h00 M. Serge Robert son épouse Danielle
M. André Boulerice la famille

Lundi 20

Sainte-Colette 8h30 Pour les paroissiens M. le curé

Mardi 21

Sainte-Colette 8h30 M. Jacques Tétreault ses amis

Mercredi 22

Sainte-Colette 8h30 M. Paul Lamaute parents et amis aux funérailles

Jeudi 23

Sainte-Colette 8h30 M. Yves Desjardins parents et amis aux funérailles
Mme Huguette Morneau parents et amis aux funérailles

Vendredi 24

Sainte-Colette 8h30 **PAS DE MESSE**

Samedi 25

Sainte-Colette 16h30 Messe d'Action de grâce pour Mme Martine Alexandre Mme Alexandre
M. et Mme Jocina Joseph Famille de Magloire Édouard

Dimanche 26 Le Christ, Roi de l'univers

Sainte-Colette 8h30 M. Jean-Louis David ses enfants, petits-enfants et un arrière petit-fils
Mmes Valentine Kleta Francke parents et amis aux funérailles

Sainte-Colette 11h00 Action de grâce à Saint-Antoine Margot
Parents défunts de la Famille de M. et Mme Riguère Joseph . Roguette Joseph

- *La Lampe du sanctuaire brûle cette semaine et le Pain et le Vin sont offerts en Action de grâce pour Patrice Nathanaël Destin.*



Vous pouvez toujours faire brûler la lampe du sanctuaire ainsi qu'offrir le Pain et le Vin pour la semaine à une intention de votre choix au coût de \$10,00. Vous n'avez qu'en faire la demande au secrétariat.

Parcours catéchétique horaire :

Projet 3 samedi 18 novembre à 15h00

Projet 7 dimanche 19 novembre à 9h30

Projet 1 samedi 25 novembre à 15h00

Projet 5 dimanche 26 novembre à 9h30

Nous avons besoin de bénévoles et d'aide-catéchètes.

Il suffit d'avoir 3 heures à toutes les deux semaines.

Une formation de pointe vous sera offerte.

Contactez-nous au téléphone 514-321-3887 poste 3.

Grand merci pour votre disponibilité!



Pensée de la semaine

« Le début est toujours aujourd'hui. »

Mary Shelley



LA DÎME

Comme il n'y a pas encore eu d'envoi postal concernant le paiement de la dîme Et que l'année 2023 tire à sa fin, vous pouvez la payer soit en venant au bureau les lundis et mardis, soit en postant votre chèque à la paroisse soit enfin en la déposant dans la quête.

Nous vous remercions d'avance de bien vouloir répondre à cette demande.

Normand Lupien et les marguilliers



ÂGE D'OR STE-COLETTE

À L'OCCASION DU TEMPS DES FÊTES QUI APPROCHE, jeudi le 7 décembre, à 17 h 30, il y aura un souper communautaire au sous-sol de l'église.

Un délicieux repas traditionnel est prévu, suivi d'une animation musicale de circonstance.

De nombreux prix de présence seront distribués au cours de la soirée.

Le coût du repas est fixé à 30\$ pour les membres et à 40\$ pour les non-membres.

JOYEUSES FÊTES À TOUS ET À TOUTES!

Pour info : Laurent Baril, prés. (514) 322-6230



Le Semainier et Feuilleton paroissial en ligne



Vous êtes à la recherche d'une clinique de physiothérapie, d'un traiteur ou d'un magasin général, dans un autre coin du Québec. Toutes les semaines, le Semainier et Feuilleton paroissial rend compte de la vie locale, et vous invite à consulter les annonceurs des autres régions.

Votre bulletin et ceux des autres paroisses sont accessibles en ligne à:

www.semainierparoissial.com

N'hésitez pas... encourageons nos annonceurs.